

ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2009

Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

District électoral de Louis-Riel (074)

Endroits de vote – Jour du scrutin

Sections de vote

HABITATION DUQUESNE 6400, rue Duquesne	01-02-13
ÉCOLE LOUIS-RIEL 5880, avenue de Cartignan	03-12-15-16-17-28-29-30 31-32
ÉCOLE MARIE-REINE-DES-COEURS 5200, rue Bossuet	18-20-21-22-23-26-27
ÉCOLE GUILLAUME-COUTURE 6300, avenue Albani	04-05-06-07-08-09-10-11
CENTRE HOSPITALIER GRACE-DART 6065, rue Sherbrooke Est	14-33-34-35-36-37-38-39- 40-41-42-43-44
ÉCOLE SAINT-FABIEN 6500, avenue De Renty	19
ÉCOLE SAINT-DONAT 3155, rue Desautels	24-25-45-46-47
PAROISSE SAINT-DONAT 6807, rue de Marseille	48-52-54-61-62-63-64
CENTRE D'HÉBERGEMENT ÉLORIA-LEPAGE 3090, avenue de la Pépinière	49-50-51-53-55-56-57-58- 59-60-65
ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES 2720, rue Bossuet	66
LUX GOUVERNEUR 5500, rue Sherbrooke Est	67-68-69-70-71-72-73
ELOGIA 5440, rue Sherbrooke Est	74
	75

Dans le district électoral de Louis-Riel de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

